

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL

DIRECTION DE CULTURE

NIF: 1801720714708

AVIS D 'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06 / 2025

POUR LA DEUXIEME FOIS

Un avis d'appel d'offres ouvert pour la deuxième fois est lancé par la Direction de Culture de la Wilaya de Jijel, pour le projet suivant :

Projet : Protection des sites archéologique Chobaa (a ziama) et Rabta (a Jijel)

Lot N° 02 : Le reste des travaux d'aménagement du site archéologique RABTA

Les entreprises qualifier peuvent soumissionner et sont invitées à retirer les cahiers des charges au près de : **la direction de la culture et des arts de la wilaya de JIJEL sis au 3^{eme} Klm –JIJEL.**

TEL : 034-59-65-87.

Les offres doivent être accompagnées par les pièces sous énumérées dûment valides à la date de l'ouverture des plis:

I/ DOSSIER DE CONDIDATURE : Comprend :

- 1- Une déclaration de candidature à remplir, signer et marquer selon le formulaire ci-joint.
- 2- Déclaration d'intégrité remplie, tamponnée et signée selon le formulaire ci-joint.
- 3- Une copie du certificat de qualification et de classification requis (catégorie 03 et plus) , valable à la date d'ouverture. Le bon de dépôt n'est pas accepté.
- 4- Une copie des statuts de la société, le cas échéant.
- 5- Une copie de l'extrait de casier judiciaire accompagné des décisions de justice dans le cas où le casier judiciaire de l'intéressé ou du dirigeant de l'entreprise ne contient pas la mention « aucun ».
- 6- Les documents relatifs aux autorisations permettant aux personnes d'engager l'établissement.

II / OFFRE TECHNIQUE :

- 1-Déclaration à souscrire rempli, signée et paraphé .
- 2-Le mémoire technique justificatif remplie, signé et paraphé .
- 3-Le cahier des charges rempli, signé et paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite 'lu et accepté'.
- 4- Ressources des moyens matériels et ressources humaines jointes aux pièces justificatives

III/OFFRE FINANCIERE :

- 1- La lettre de soumission rempli, datée, signée et paraphé .
- 2- Bordereau des prix unitaire remplies, signées et paraphées.
- 3- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé et paraphé.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le **Directeur de la culture de la Wilaya de Jijel sis au 3^{eme} Klm – JIJEL** - les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière insérés dans des enveloppes séparées et cachetées .Ces enveloppes. seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme fermée cachetée et scellée et portant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de la culture de la wilaya de Jijel,

Appel d'offres: N° 06/2025

Projet : Protection des sites archéologique Chobaa (a ziama) et Rabta (a Jijel)

Lot N° 02 : Le reste des travaux d'aménagement du site archéologique RABTA

«a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation et l'acheminement ces des offres technique et financière est fixée a **15 jours** par référence a la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou dans le **BOMOP et journaux électronique** .

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres coïncides avec le **dernier** jour de la durée de préparation des offres à **13H.30**.

Le jour et l'heure d'ouverture des plis correspondent au **dernier** jour de la durée de préparation des offres à **14H.00**. Au niveau du siège de la **Direction de culture de la Wilaya de Jijel** sis au **3^{eme} Klm - Jijel -** .

L'opération d'ouverture des plis est effectuée en séance publique au jour et heure prévue correspondant à la date de dépôt des offres, les soumissionnaires peuvent y assister s'ils le souhaitent.

A cet effet l'ensemble des soumissionnaires préalablement informées par l'avis d'appel d'offres signeront un registre ad - hoc attestant leur présence.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de validités des offres qui es égale a la durée de Préparation des offres augmentée de **(03)** trois mois par référence a la date de dépôt des offres. Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un **(01)** mois supplémentaire.

